

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/38

Le SEPT novembre de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Jean-Jacques ALMERO, Marie-Laure BOUCHÉRET, Anne-Claire CAMAIN, Eric GEORGET, Corinne LACOSTE, Hubert MARTY, Nathalie MONTADAT, Denis VAILLANT,

Procurations : Julie COLLANGE à Véronique HAITCE, Domingo MUJICA à Hubert MARTY

Absents : Mathilde PEYREGA, Pierre ROGNANT, Sandrine VANCOPPENOLLE, Laurent ZANDONA

Date de convocation : 31 octobre 2023

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Demande pour l'installation d'une porte sécurisée pour l'école élémentaire

Dans le cadre du projet d'installation d'une porte sécurisée à l'école, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise « L'OMBRE BAIE » et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 4 217,55 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de la société «L'OMBRE BAIE» de 4 217,55 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 7 novembre 2023.

Fait à Goyrans, le 7 novembre 2023.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans